



COMMUNE DE LANRIGAN
(Ille et Vilaine)
Extrait du registre des délibérations

Séance du 1^{er} octobre 2026

Convocation affichée et envoyée : le 25 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le premier octobre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LANRIGAN, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien DELABROISE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs DELABROISE Sébastien, LEMUR Karine, ARNAL Bruno, COUVERT Magali, SIRET Philippe, BLANCHARD Aurélie, LEPRIZE Christophe, COTARD Irina, RAVET Raymond, FOUCOUT Viviane, GENU Thierry

Absents excusés :

Secrétaire de séance : LEMUR Karine

038-01.10.2026 Secours Populaire Français – Demande de subvention

Madame Viviane FOUCOUT présente au Conseil Municipal une demande de subvention de l'association « Secours Populaire Français » pour l'année 2026.

Madame Viviane FOUCOUT, en tant que bénévole de l'association ne prend pas part au vote.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de verser la somme de 15 € à l'association « Secours Populaire Français » au titre de subvention de fonctionnement pour l'année 2026.

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance
LEMUR Karine

Le Maire
DELABROISE Sébastien